

PAR BASTIEN SCORDIA

13 avril 2021, 15:54, mis à jour le 14 avril 2021, 08:35

# Emmanuel Macron veut des rémunérations plus “attractives” pour les hauts fonctionnaires

*“Nous devons assumer un débat démocratique et responsable”* pour aboutir à une *“véritable harmonisation et transparence en termes de rémunération”*, vient de souligner le chef de l'Etat. Objectif de l'exécutif : *“construire des rémunérations attractives”* et aboutir à une plus grande équité avec le secteur privé. Les distorsions entre les ministères sont aussi pointées du doigt.





Le sujet est ultra-sensible mais le chef de l'Etat a décidé de mettre les pieds dans le plat : outre l'annonce de la transformation de l'ENA et de la réforme de l'accès aux grands corps, Emmanuel Macron a plaidé jeudi 8 avril pour un relèvement des rémunérations des hauts fonctionnaires, très éloignées de celles des dirigeants du secteur privé.

Sur cette question, *“nous devons assumer un débat démocratique et responsable”* pour aboutir à une *“véritable harmonisation et transparence entre tous les ministères”*, a-t-il souligné lors de son allocution devant les cadres dirigeants de l'Etat. *“Je veux assumer cette question des rémunérations qui doit accompagner celle des responsabilités”*, a poursuivi le président de la République.

### **Construire des “rémunérations attractives”**

Devant les managers, le chef de l'Etat a ainsi repris l'argumentaire développé par la mission Thiriez dans son rapport qui proposait, elle-aussi, de lancer un chantier sur les rémunérations des hauts fonctionnaires.

*“Ces dernières décennies, nous avons progressivement réduit les écarts de salaire et en comparaison avec le secteur privé, réduit les opportunités et l'attractivité de notre haute fonction publique en n'assumant pas d'avoir des salaires qui correspondent aux compétences et aux responsabilités qui sont posées”*, a ainsi développé Emmanuel Macron.

En bâtissant une *“véritable interministérialité, en brisant toutes les barrières qui l'ont construite et les opacités”* mais aussi en construisant des *“rémunérations attractives”*, alors

*"nous saurons attirer les meilleurs talents de notre pays", a-t-il ajouté.*

## **Ecart de 50%**

Dans son rapport de février 2020, la mission Thiriez évoquait en effet la nécessité d'une *"plus grande équité"* de rémunération, tant avec le secteur privé qu'entre les différentes catégories de hauts fonctionnaires.

*"Force est de constater qu'un décrochage important est apparu au fil des décennies par rapport aux rémunérations du secteur privé pour des postes à niveau de responsabilité équivalent, soulignait ainsi la mission. L'écart moyen est évalué à environ 50 %, ce qui nuit à l'attractivité des concours de la fonction publique, mais également à l'ouverture des postes d'encadrement supérieur à des contractuels venant du privé."*

La mission relevait aussi que, dans certaines filières, *"l'État est contraint de mieux rémunérer ses agents contractuels que les cadres titulaires de la fonction publique"*. D'où la création de *"tensions"*.

## **La problématique de l'adéquation avec les responsabilités**

Autres *"distorsions"* relevés alors par la mission Thiriez : les *"différences de niveau de rémunération très importantes entre les différents ministères, et même entre directions d'un même département ministériel que rien ne justifie et sur lesquelles règne une grande opacité"*, les différences *"notables"* de rémunération entre corps administratifs et corps techniques *"à l'avantage des seconds"* et le fait que le niveau de rémunération *"n'est pas toujours en rapport avec le niveau des responsabilités exercées"*.

A ce propos, la mission citait un exemple notamment dans son rapport : celui d'un chef de service issu d'un corps technique de l'État qui *“peut être mieux rémunéré”* que le directeur d'administration centrale *“sous l'autorité duquel il est placé”*.

Charge désormais au gouvernement de conduire cet *“immense travail”* des rémunérations, selon les termes du président de la République. L'entourage de la ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, Amélie de Montchalin, ne donne pas pour autant de détails sur le cadre et les échéances prévues pour cette réflexion très sensible.